Atlas des Mammifères sauvages de Rhône-Alpes

Bilan des actions 2017

En partenariat avec :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Table des matières

Contexte du projet 3
Bilan des actions régionales 4
Gouvernance et coordination 4
Echange de données et recherche de partenariats 5
Information et communication 5
Rédaction des monographies tests 6
Formations et outils de formation 6
Week-end de formation à destination des bénévoles 7
Les actions mammalogiques dans les départements 8
Conclusion 9
Annexes 10

Contexte du projet

La FRAPNA a publié un atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes en 1997. Cet ouvrage collectif a été coordonné par Xavier GRILLO. Cette photographie de l'ensemble des mammifères, chiroptères compris, des départements rhônalpins présentait la répartition des espèces selon 55 districts naturels.
Depuis cette publication, les connaissances de ce groupe taxonomique se sont développées grâce à la technologie d'une part et aux systèmes d'informations numériques d'autre part.

En 2014, la LPO publiait un ouvrage sur les chauves-souris de Rhône-Alpes. Ce premier volume d'une collection sur la faune rhônalpine est suivi, en 2015, d'un tome sur les amphibiens et les reptiles.

Parallèlement à ces publications, la LPO et la FRAPNA lançaient, dès 2014, un projet d'atlas des mammifères (hors chauves-souris). La phase de préfiguration de ce volume s'est achevée en 2016.

La configuration administrative et politique a également évolué puisque la grande Région compte maintenant les 4 départements auvergnats qui sont déjà couverts par un atlas des mammifères d'Auvergne publié en 2015.

Le projet commun LPO-FRAPNA a déjà mobilisé beaucoup de naturalistes régionaux, bénévoles ou professionnels, des spécialistes et des experts réunis au sein d'un Comité Technique.

Par ailleurs, chaque année, depuis 2014, un week-end à destination des bénévoles est organisé : dans l'Ain en 2014 et 2016, dans la Loire en 2015. Ces moments partagés permettent de faire connaître le projet et d'assurer des formations spécialisées sur des techniques d'inventaires.

Enfin, la gouvernance du projet (COPIL, cellule technique) prévoit une publication complète informatisée à l'horizon 2020.

Bilan des actions régionales

Gouvernance et coordination

Les sections FRAPNA coordinatrices de l'Atlas

La FRAPNA Ain et la FRAPNA Haute-Savoie ont participé à la coordination régionale du projet d'atlas, notamment en mobilisant 2 salariés dans le cadre de la coordination régionale du projet, de la mise en forme des outils de communication (en coordination avec le salarié en charge du pilotage régional du pôle homme et biodiversité).

Le coportage du projet d'atlas avec la LPO nécessite des échanges inter-associatifs fréquents et réguliers, ainsi que des validations communes pour chaque décision d'importance. Trois types d'instances sont concernés par ce volet :

La cellule technique atlas (animation et organisation technique et opérationnelle de l'atlas) : groupe de travail resserré, constitué du référent Atlas LPO, d'un service civique atlas LPO et des deux référents atlas FRAPNA.

Plusieurs réunions, les 7 et 25 septembre, ainsi que le 13 décembre 2017, ont permis de définir les éléments de la feuille de route 2017 et d'identifier les référents de chaque action à mener.

Annexe 1 : feuille de route 2017

Le COTECH ou Comité Technique (discussions et décisions techniques et scientifiques) : membres de la cellule technique + référents départementaux et référents espèces

La réunion annuelle du COTECH a eu lieu le 13 décembre 2017 à la Maison de l'Environnement de Lyon.

Annexe 2 : compte-rendu du COTECH

Crédit photo : C. Gilles

Le COPIL (validation des propositions de la cellule technique et du COTECH) : membres de la cellule technique et pilotes politiques LPO et FRAPNA de l'atlas

Le COPIL s'est réuni le 25 septembre 2017 dans les locaux de l'URF, à Lyon, afin de définir les orientations et actions à mener pour la fin de l'année 2017.

Annexe 2 : compte-rendu du COPIL

Echange de données et recherche de partenariats

Afin que les deux structures porteuses du projet puissent disposer de l'intégralité du lot de données hébergé dans les sites VisioNature, l'établissement d'une convention régionale FRAPNA/LPO d'échange de données constituait un préalable. Cette convention a été ratifiée par les CA régionaux de l'URF FRAPNA et de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes respectivement en novembre 2017 et en décembre 2017. Cet accord, très attendu, sera particulièrement utile pour les rédacteurs des monographies d'espèces, les binômes de rédactions de 2017 n'ayant pu bénéficier que d'informations partielles pour les rédactions des 8 monographies tests.

Annexe 3 : convention d'échange FRAPNA/LPO

L'Office National des Forêts (ONF), partenaire disposant d'un grand nombre de données mammalogiques (environ 9500 données sur l'ensemble des 8 départements rhônalpins) a été identifié pour établir une convention d'échange de données. Cette démarche n'a pu aboutir en 2017 mais sera finalisée au cours du premier trimestre de l'année 2018.

Par ailleurs, d'autres partenaires ont été identifiés comme prioritaires pour l'établissement de conventions en 2018 : ONCFS (ongulés, grands prédateurs, petits carnivores) et DDT (petits carnivores).

Information et communication

Comme les années précédentes, les différentes sections départementales de la FRAPNA (et de la LPO) ont été informées de l'évolution du projet. Chacune d'entre elles a la possibilité de joindre les référents régionaux atlas en cas de besoin ou d'explications sur le projet. Des informations ont été régulièrement transmises aux responsables communication des sections départementales pour diffusion, affichage sur les sites internet, …

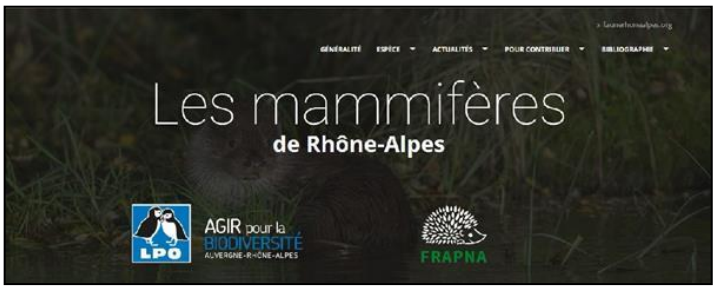

La plateforme internet AMRA (https://atlasmam.faunerhonealpes.org/), support de l'atlas, a été élaborée par la LPO, puis discutée et complétée au sein de la cellule technique FRAPNA/LPO. Le lancement officiel de cet outil accessible à tous s'est concrétisé fin janvier 2018 (communiqué de presse commun LPO et FRAPNA). Pour information, en plus des monographies d'espèces, cette plateforme proposera des chapitres généraux sur les mammifères, des outils pratiques et des fiches techniques d'inventaires, une importante bibliographie mammalogique et des informations sur des évènements régionaux liés aux mammifères (formations, conférences, publications, vidéos, …). Elle accueille les 8 monographies test programmées en 2017.

Une newsletter spécifiquement dédiée à l'atlas a aussi été conçue et réalisée par la FRAPNA, et largement et massivement diffusée au sein des réseaux LPO et FRAPNA, en février 2018. Il est prévu de produire 3 autres newsletters sur l'année 2018. Elle est consultable sur la plateforme internet de l'atlas, onglet « les dernières actualités » (https://atlasmam.faunerhonealpes.org/).

Rédaction des monographies tests

La feuille de route 2017 des deux structures porteuses de l'AMRA a prévu la rédaction de 8 monographies tests : le blaireau, le castor, le lapin, la loutre, le hérisson, le renard, le bouquetin et le ragondin. Les 8 monographies tests ont été réalisées par un binôme de rédacteurs et relues par un groupement de relecteurs (cellule technique atlas). A l'issue de ce travail, il en ressort que deux de ces monographies (renard roux et ragondin), moyennant retouches et compléments, feront office de monographies étalons pour l'ensemble des autres productions monographiques. Ces monographies sont consultables sur la plateforme internet de l'atlas, onglet « espèces » (https://atlasmam.faunerhonealpes.org/).

Ces huit monographies sont les suivantes :

- Renard roux, blaireau d'Europe, hérisson d'Europe et castor d'Europe portées par la FRAPNA
- Bouquetin des Alpes, loutre, ragondin et lapin de garenne portées par la LPO.

Formations et outils de formation

➢ Plusieurs outils pratiques et fiches techniques ont été produits en 2017 :

- Une fiche technique sur le piégeage photographique
- Une fiche technique sur les captures de micromammifères
- Un Powerpoint spécifiquement dédié à la recherche des petits et moyens carnivores
- La régionalisation et l'actualisation des livrets sur les traces et indices de présence des mammifères réalisés en 2015 par la FRAPNA 74 pour le département de la Haute-Savoie.

Tous ces documents sont consultables sur la plateforme internet AMRA.

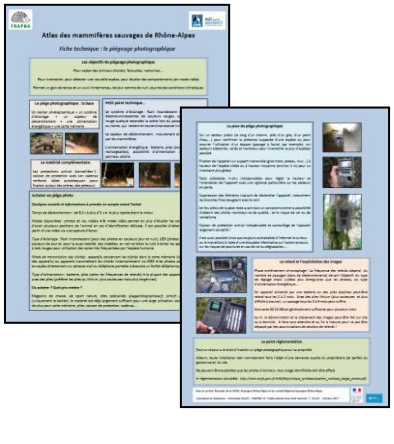

➢ Formations à destination des étudiants :

Deux projets ont été suivis par la FRAPNA :

- Une formation consacrée au piégeage photographique a été proposée à la licence pro ATIB de l'Université de Lyon 1 le 26 mars 2018. 15 étudiants ont ainsi pu profiter de cette action.

- Un suivi du projet tuteuré d'un groupe d'étudiants en BTS GPN de l'IET de Lyon consistant à appliquer des méthodes d'inventaires et d'analyses des mammifères sur deux mailles de 10km par 10km. La FRAPNA est intervenue lors d'une soirée de capture des micromammifères à Blyes (Ain) le 8 février. 8 étudiants ont bénéficié de ce suivi.

Week-end de formation à destination des bénévoles

Comme en 2014, 2015 et 2016, un nouveau week-end de formation à destination des bénévoles a été proposé les 2 et 3 décembre 2017 à Allex (Drôme).

Au programme : présentation des mammifères et de l'atlas, formation théorique sur les petits et moyens carnivores, formation théorique et pratique sur l'utilisation des pièges photographiques, présentation des outils disponibles à destination des bénévoles.

Crédits photos : T. Escudié - C. Gilles

Plus de 40 personnes, originaires de 8 départements rhônalpins, ont assisté à cette formation. La vidéo réalisée à l'occasion de cet événement est visible sur la plateforme internet de l'atlas (https://atlasmam.faunerhonealpes.org/).

Les actions mammalogiques dans les départements

Un travail de recensement des actions mammifères (formations, modules de sensibilisation, expertises, …), potentiellement utilisables dans le cadre de l'atlas, a été réalisé auprès des différentes sections départementales FRAPNA avec l'appui du pôle régional biodiversité.

La FRAPNA Ain a développé plusieurs axes dans le cadre du projet d' AMRA porté par la FRAPNA et la LPO : ateliers pelotes de réjection (Journans, 9 octobre, 20 personnes, dont des enfants), sortie traces et indices (avec piège-photo - Saint-Germain-de-Joux, 9 juin, 6 personnes), conférences sur le renard (Thoiry, 30 personnes) et sur le blaireau (Bourg-en-Bresse et Thoiry, 30 personnes), promotion du site de saisie en ligne Faune Ain (géré par la LPO Ain) à l'occasion des formations naturalistes diverses organisées par la FRAPNA Ain.

La FRAPNA Haute-Savoie a réalisé de nombreuses actions de formation et de sensibilisation dans le département : formation et sortie traces et indices (9 décembre, Ville-la-Grand, 20 personnes), atelier pelotes (12 octobre, Pringy, 7 personnes), conférence et formation sur les mammifères semi-aquatiques (21 mars, Cercier, 6 personnes), conférence sur les Gliridés (17 mars, Marigny-Saint-Marcel, 15 personnes), conférence sur le loup (9 décembre, Arenthon, 60 personnes). A noter aussi, une conférence sur le chat forestier donnée à Aoste, en Italie (10 novembre, 42 personnes).

Les autres sections départementales ayant mené des actions liées aux mammifères

Le tableau ci-après présente les principales actions liées aux mammifères (sorties, ateliers, animations, conférences, inventaires participatifs, …) réalisées dans certaines des autres sections départementales de la FRAPNA.

Section départementale FRAPNA	Actions mammifères
Ardèche	• émissions radiophoniques sur les mammifères • atelier pelotes • projections et animations sur le loup
Loire	• recrutement d'un service civique avec des missions AMRA • sortie muscardin
Rhône	• ateliers pelotes (8 sessions) • projet tuteuré de 6 étudiants sur l'étude du front de colonisation de la loutre et du castor • sortie sur le blaireau

Au total, l'ensemble des actions mammalogiques FRAPNA, inscrites ou non dans le cadre de l'atlas des mammifères de Rhône-Alpes, ont permis de sensibiliser, d'informer ou de former en 2017 un minimum de 600 personnes au niveau régional.

Conclusion

L'année 2017 a permis de faire nettement progresser le projet d'atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes : ratification de la convention d'échanges de données LPO/FRAPNA, rédaction et publication des premières monographies, élargissement du porter à connaissance du projet, création et diffusion d'outils techniques à destination des bénévoles, …

2018 s'annonce comme une année tout aussi riche et passionnante avec de nombreux défis à relever : rédaction et publication d'une trentaine de monographies supplémentaires, animation et développement de la plateforme internet atlas, formations ciblées des bénévoles, conventionnement avec les partenaires détenteurs de données mammalogiques,…

La FRAPNA, accompagnée de la LPO, continuera donc à s'investir pleinement pour la réussite de ce beau et ambitieux projet !

Annexes

Annexe 1 : Feuille de route Atlas 2017

Annexe 2 : CR COPIL et COTECH

Annexe 3 : Convention d'échange FRAPNA/LPO

Annexe 4 : Quelques articles de presse

Annexe 5 : Fiche technique sur le piégeage photographique, fiche technique sur les méthodes de capture de micromammifères

Annexe 1 : *Feuille de route 2017*

Thème	Mission	Action	Referent	Échéance	Etat
communication et outils	NEWSLETTER	rédaction et diffusion	**SG, CG, OC**	31-déc-17	fait
	Fiche technique piègeage photographique	rédaction et diffusion	**CG**	novembre	fait
	présentation PPT pettits et moyens carnivo	conception réalisation	**CG**	décembre	fait
	Plateforme internet dédiée	conception et mise en ligne	**FB**	septembre	fait
Coordination	COPIL	Reunion physique et CR	**SG, FB, CG, JGC, FJ**	février	fait
	COPIL	Réunion physique et CR	**SG, FB, CG, JGC, FJ**	Septembre	fait
	COTECH	Reunion physique	**FB, FJ,SG, CG, JGC**	décembre	fait
	Ref dept	Reunion physique	**FB, FJ,SG, CG**	décembre	fait
	Cellule technique	Reunion physique	**FB, SG, CG**	février, septembre, novembre, décembre	fait
	Groupe de travail canevas mono	coordination des bénévoles	**FB, SG, CG**	31-janv	fait
	Groupe de travail rédaction monosgraphies	coordination des bénévoles (relance, relecture, homogénéisation, ...)	**FB, SG, CG**	31-déc	partiellement fait
	Cellule technique	Suivi de la feuille de route 2016	**FB, FJ,SG, CG**	validation Juillet et évaluation décembre	fait
Collecte de données	Formation bénévoles	Week end Allex	**FB**, SG, CG	2/3 décembre	fait
	Formation bénévoles	Sorties traces et indices	SG, CG	juin, décembre	fait
	Formation bénévoles	Ateliers pelotes	SG, CG, FB	octobre,	fait
	actions des AL		FB		
	Formation étudiants	projet tutoré IET	FB, SG	décembre2017 - janvier 2018	fait
	Restitution cartographique	Mise à jour	**FB**	novembre	en cours
	Convention partenaires ONF	convention échange de données	**SG**, **CG**	décembre	partiellement fait
	Sollicitation des structures en RA	relance des structures	FB, **SG**, CG, MPDT	décembre	non fait
	Base de référence biblio	Mise en ligne sur la plateforme dédiée	FB	Décembre	en cours
	Collecte et saisie des données	Sollicitations, accompagnement des bénévoles	FB, SG, CG	toute l'année	fait

Personne en Gras responsable de l'action		
MPDT	Marie-Paule de Thiersant	LPO
JGC	Julien Girard-Claudon	LPO
OC	Olivier Coffin	FRAPNA
FJ	Florie Johannot	FRAPNA
SG	Stéphane Gardien	FRAPNA
CG	Christophe Gilles	FRAPNA
FB	Francisque Bulliffon	LPO

Annexe 2 : *CR COPIL et COTECH*

Compte-rendu du comité de pilotage de l'atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes (AMRA)

14 Février 2017

Présents: Céline Labracherie (Directrice URF FRAPNA), Francisque Bulliffon (LPO Coord. Auvergne-Rhône-Alpes), Christophe Gilles (FRAPNA 74), Marie-Paule de Thiersant (Présidente LPO Coord Auvergne-Rhône-Alpes), Stéphane Gardien (FRAPNA 01), André Ulmer (administrateur référent AMRA pour la FRAPNA).

Excusé : Bob Erome (FRAPNA Pilote RRB), Julien Girard-Claudon (LPO Coord. Auvergne-Rhône-Alpes), Florie Johannot (FRAPNA Coord. RRB-Ain).

1. Point sur le dernier COTECH, validation des propositions.

   -Monographie : Discussion MPDT/A.Ulmer sur les degrés de rareté point 5.2 et 5.3 de la monographie type, cette notion n'est pas simple à aborder.
   Le travail mené pour l'AMRA doit-être aussi l'occasion de mettre à jour ~~de~~ la liste rouge régionale. S.Gardien ajoute la mise à jour de la liste rouge des espèces indicatrices ZNIEFF, le travail est en cours côté LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes. A.Ulmer demande de penser aux listes rouges départementales, mais la méthode de l'UICN n'est pas applicable à cette échelle.
   Travail de réactualisation de la liste rouge en parallèle de l'atlas, l'atlas peut alors voir le jour avec intégration de la liste rouge.

   -Point 6 de la monographie type : coté « politique » sur nuisible, chasse...etc, C.Labracherie et A.Ulmer sont d'accord pour garder ce point car c'est un atlas associatif. MPDT demande à ce que cette partie soit faite par des spécialistes des maladies, des plans de chasse...pour ne pas être critiqué et pourrait aussi être fait par grand type de menace plutôt que par espèce. Il est possible de sortir ces thématiques des monographies pour leur conserver un caractère factuel. Epizoot~~h~~ie, chasse, etc . peuvent aussi avoir leur place dans les chapitres généraux.

   -Point 7 à mettre à la suite du 5.3 pour cohérence liste rouge (C.Labracherie)
   Point 2.3 ajouté PNA, ZNIEFF, SRCE...etc (C.Gilles)
   Ajouter où et quand voir l'espèce point 5.1.

Retour au groupe de travail canevas et consignes aux rédacteurs. Lancement de la rédaction sur deux espèces : lapin de garenne pour LPO –Olivier Iborra et Alain Bernard) et Castor pour FRAPNA (André Ulmer et Julien Bouniol). Rendu des deux monos martyres pour le 31 mai. 31 Juillet : échéance de rédaction pour les 6 autres monos. Echéance pour l'ensemble des 8 monographies : 15 octobre.

Prévoir 2 rédacteurs (maxi) par mono et 2 relecteurs.

Le COPIL charge la cellule technique CG, FB et SG) de coordonner les rédactions.

-Support : remise en question de l'ouvrage papier par C.Labracherie, car financement conséquent pour peu de personnes. Petit format à prévoir pour le grand public, grand format reste possible (MPDT), format numérique en cours (plateforme internet développée par la LPO - F.Bulliffon). Est discutée l'idée d'une publication au format poche à destination du grand public et faisant la synthèse pour la grande région AURA.

2. Présentation de la feuille de route 2017 : décalée à une date ultérieure

3. Point sur les partenariats :
   -Point sur les retours des 30 courriers envoyés : 12 retours positifs, certains ont des conventions locales LPO, d'autres pas de données mais prêts à participer d'une façon ou d'une autre. seconde vague de contact ? – relation FDC ? – DDT, CD ? – relance ONCFS ?

   -Carnets de piégeage et résultats des plans de chasse : MPDT propose de faire un courrier aux DDT, afin d'informer les préfets des départements et demander la récupération de données de piégeages (tableau). Demande à faire auprès des AL et SD pour ce courrier. => **Courrier à faire par SG, CG, FB**
   Faire de même avec les Départements, **mais courrier type peut être à retoucher en local. Pour l'ONCFS, FB donne les coordonnées du nouveau directeur régional à MPDT pour contact.**
   Pour les FDC : LPO attend le retour ONCFS, FRAPNA pas partante pour cette collaboration, sauf si pression de la région. Ce serait alors juste pour contribution aux données uniquement.

   -Demande de financement aux partenaires à faire : l'agence de l'eau RMC et Loire Bretagne, demande de financement possible mais l'atlas n'est pas éligible en tant que tel (action de connaissance). **Pour les demandes de financements aux partenaires, ouvrir à tous les partenaires mais attendre le montage financier.**

4. Programmation de la phase de réalisation et édition : **validée.**

2017	Rédaction de 8 monographies types	
2018	Rédaction de l'ensemble des monographies ongulés, carnivores, lagomorphes, grand rongeurs	
2019	Rédaction de l'ensemble des monographies micromammifères	Rédaction de l'atlas en un seul tome
2020		

5. Moyens de financement 2017 et années suivantes:

Mise en place de la demande auprès des financeurs dès que les premières monographies sont concrètisées (fin 2017). Rédaction d'un document clair avec budget détaillé des actions (type atlas chiro et herpéto) et mise en place d'un budget prévisionnel précis.

Il faut une maquette, un visuel avec 1ère de couverture, index, 1 monographie et un budget global – le tout sous forme d'un dépliant – le budget global devra inclure les 2 PAO ; ce support permettra d'aller démarcher des partenaires financiers.

Financement 2017 : LPO : APRR (plateforme internet) + CPO CRAURA

FRAPNA : CPO CRAURA ?

-DREAL : la FRAPNA a rencontré la DREAL. Ils ont eu un retour positif de financement de l'atlas à condition que les données remontent à l'INPN, ce pourrait-être un sujet prioritaire et des financements conséquents. La LPO a déjà une convention avec l'INPN pour restitution à l'échelle de la commune, mais pas possible de donner 2005 -2016 (période retenue pour l'atlas mammifère) en données brutes, définir ce qu'est une données atlas, à l'heure actuelle, la LPO ne peut répondre positivement mais il faudra bien définir les conditions. **Montage du budget pour un reliquat le 2° semestre 2017 possible**.

la LPO a aussi rencontré la DREAL. Attention, la LPO pense que la DREAL n'a pas les moyens pour le moment.

Demande de RDV à la DREAL de la LPO/FRAPNA en septembre pour prévoir 2018, hypothèse d'un programme génétique micromammifères pour acquisition de connaissance qu'ils n'ont pas.

-CNR : demande de financement pour prospection sur le domaine CNR, côté LPO on vérifie si ce n'est pas déjà fait, FRAPNA demandera ensuite une cohérence avec des financements en 2017.

-EDF-DPIH : trouver tous les contacts RA et les contacter.

-**Construction d'un budget sur plusieurs années par SG, CG, FB. (sept)**

-**Contacter PYC pour PAO présentation atlas aux financeurs (plaquette/maquette), demander devis FB. (sept)**

-MPDT et C.Labracherie : Concours photo pour première page atlas? Réfléchir à un règlement rapidement, jury...concours à mettre en place 1er avril, 31 juillet.
Envoi des différents règlements à MPDT et CL.
Prendre l'autorisation existante des droits photo.

6. Convention échange de données FRAPNA/LPO pour l'atlas mammifère :
-La LPO a envoyé à toutes les AL, des retours de la LPO 38, la FRAPNA envoi au bureau et au réseau biodiv, à discuter au prochain CA.
La FRAPNA diffusera le projet aux SD après le CA du 22/02.

-Article 7 : Définition d'une donnée atlas : « données mammifères entre 2005 et 2020 en Rhône-Alpes. Les données antérieures restent la propriété de l'observateur. » (Remarque : de toute façon, les données quelle que soit la période restent propriété de l'observateur)
Ajouter « Les données ne sont utilisables que dans le cadre de l'atlas, toute autre utilisation ~~pour~~ fera l'objet d'une demande. »

-Article 5 : « L'attribution des droits » remplacé par un « compte personne morale », définir **les règles d'utilisation d'un compte personne morale. SG et FB doivent produire un vade-mecum « personne morale ».**
Ne pas mentionner l'INPN dans la convention.

CR du COPIL Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes

25 septembre 2017, URF FRAPNA

Présents : Francisque BULLIFFON /FB (LPO) – Julien GIRARD-CLAUDON / JGC (LPO) – Julien MORGNIEUX / JM (SC LPO) – Céline LABRACHERIE/ CL (FRAPNA) – Florie JOHANNOT/ FJ (FRAPNA) – Christophe GILLES / CG(FRAPNA) – Georges EROME/ GE (FRAPNA) – Stéphane GARDIEN/ SG (FRAPNA)

Excusés : Marie-Paule de THIERSAND (LPO) – André ULMER (FRAPNA)

1. Bilan 2017

FB présente la plateforme de restitution du projet AMRA mise en ligne (https://atlasmam.faunerhonealpes.org/). Cette plateforme sera enrichie progressivement et recevra les monographies rédigées ainsi que des éléments de cartographie (même si ces derniers ne sont pas dynamiques). CL propose de réorganiser les onglets afin de mettre en avant l'actualité du projet.

Il est demandé aux sections départementales LPO et FRAPNA d'envoyer toutes informations relatives aux mammifères (ateliers, conférences, formations, sorties, publications d'outils,…), affichées Atlas ou non, afin d'alimenter rapidement et de faire vivre la plateforme.

GE propose que **cette plateforme reçoive l'état des connaissances des 8 départements rhônalpins d'ici 2020 et que la publication papier envisagée soit faite dans un second temps, à l'échelle de la grande région (Auvergne-Rhône-Alpes)**. Une publication pour les seuls départements de l'ancienne région Rhône-Alpes n'ayant plus de sens en 2020, 5 ans après la fusion d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Il faudra donc en informer les membres du Cotech et les rédacteurs. Par ailleurs, JGC se charge de prendre contact avec les auvergnats.

Les 8 monographies prévues en 2017 sont en cours de rédaction. Tous les Rédacteurs sollicités ont répondu favorablement et deux relecteurs de la cellule technique ont été désignés par monographie.

Une **photothèque** destinée à collecter les clichés d'espèces, d'indices de présence, d'actions de préservation,…pour illustrer les monographies et les parties générales sera prochainement mise en place. JM (service civique LPO) se charge de sa mise en œuvre ainsi que de la rédaction d'une **convention pour mise à disposition des photos.**

La relecture de la monographie martyre « castor » a été effectuée par la cellule technique. Beaucoup de modifications et de retouches y ont été apportées. Un retour vers les rédacteurs sera rapidement réalisé. Il leur sera aussi envoyé une **notice de consignes rédactionnelles** afin d'homogénéiser les rendus.

2. Convention LPO/FRAPNA

Il est rappelé que cette convention est un préalable au conventionnement avec les structures détentrices de données (telle la convention avec l'ONF en attente, par exemple). Pour rappel, des remarques ont été émises et retenues lors du dernier COPIL sur cette convention et il est désormais temps de les intégrer pour fixer une version définitive. Cette dernière sera alors présentée lors des prochain CA de l'URF (25 octobre et/ou 2 décembre) et de la LPO coordination Auvergne-Rhône-Alpes (25 novembre).

Il est attendu une validation et une signature des deux présidents au niveau régional.

3. Week-end atlas 2017

Prévu le 25 et 26 novembre (date de repli le 2 et 3 décembre) en Drôme-Ardèche, avec un focus sur les micromammifères (ateliers pelotes, présentation d'espèces ciblées, initiation à la capture,…). Les contacts pour les hébergements n'ont pour l'instant rien donné (gites fermés, trop chers,…). La FRAPNA pourra si nécessaire ajouter 100 ou 200 euros aux 500 prévus pour la réservation si nécessaire. **Il est demandé aux sections LPO et FRAPNA du 07 et du 26 (et à toute personne motivée) d'aider la cellule technique à trouver un hébergement de groupe.** Si pas de possibilité, repli possible dans le département de la Loire, à Bessey (comme il y a deux ans).

4. Projet atlas 2018

Une fiche projet cosignée par la FRAPNA et la LPO sera déposée le 29 septembre auprès de la DREAL pour une demande de financement des actions en 2018 (en plus d'un prochain dépôt de projet auprès de la Région AURA). Les membres de la cellule technique (FB, SG, CG) préparent la fiche projet pour validation par FJ et JGC avant l'envoi à la DREAL. Plusieurs niveaux de priorité seront établis dans les actions afin de proposer plusieurs niveaux de budget.

5. Points divers

Données des FDC : acceptées localement seulement si accord de la LPO et de la FRAPNA du département. Pas de logo affiché, juste la structure citée dans la liste des contributeurs.

Données piégeage : à récupérer auprès des DDT

Affichage Atlas lors du prochain colloque mustélidés à Lyon (15, 16 et 17 novembre): possibilité de communiquer via des posters sur place. A voir si réalisable selon coût et temps disponible. Idéalement, des visuels réutilisables pour d'autres manifestations avec une photo et un slogan intemporel à l'instar des posters sur les chiros.

Compte-rendu de la réunion du comité technique et des référents départementaux

Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes

Maison de l'environnement, Lyon, le 13 décembre 2017

Présents :

NOM – PRENOM	STRUCTURE	DEPARTEMENT
GARDIEN Stéphane (SG)	FRAPNA Ain	Ain
MORNIEUX Julien (JM)	LPO coordination AURA	Ain
ARIAGNO Daniel (DA)	FRAPNA Rhône	Rhône
ULMER André (AU)	FRAPNA URF	Loire
FREY Cyrille (CF)	LPO Rhône	Rhône
VERNET Arthur (AV)	LPO Drôme	Drôme
DARINOT Fabrice (FD)	RNN Marais de Lavours	Ain
ALLEMAND Guillaume (GA)	LPO Loire	Loire
TEYSSIER Sébastien (ST)	LPO Loire	Loire
DAUNAS Floreen (FD)	FRAPNA Loire	Loire
TAILLAND Ludovic (LD)	FRAPNA Loire	Loire
MERY Luc (LM)	Apollon74	Haute-Savoie
ARROT Manuela (MA)	FRAPNA Ain	Ain
CHOISY Jean-Pierre (JPC)	LPO Drôme – FRAPNA Drôme – SFEPM	Drôme
GILLES Christophe (CG)	FRAPNA Haute-Savoie	Haute-Savoie
BULLIFFON Francisque (FB)	LPO coordination AURA	Ain
MICHELOT Marc (MM)	FRAPNA	Ain

Excusés :

NOM – PRENOM	STRUCTURE	DEPARTEMENTS
LABRACHERIE Céline (CL)	FRAPNA URF	Rhône
BERNARD Alain (AB)	LPO Ain	Ain
DESMET Jean-François (JFD)	GRIFFEM	Haute-Savoie
EROME Bob (BE)	FRAPNA	Rhône

Diffusion : le présent compte-rendu à toutes les personnes listées ci-dessus, aux membres absents du comité technique et aux référents départementaux absents puis diffusé via la plateforme atlas.

Présentations projetées **:** actions 2017, perspectives 2018, présentation de la plateforme internet dédiée à l'AMRA (cf pièces jointes au format pdf)

Photographie : Christophe GILLES

Discussions, échanges et *décisions*

1. Bilan des actions 2017

1.1. Rappel des décisions du dernier COPIL

L'atlas mammifères en version numérique : L'atlas sera en premier lieu numérique fin 2019, le développement d'une plateforme numérique dédiée au projet est en cours de finalisation, on pourra y retrouver l'état des connaissances sur chacune des espèces, les actualités de l'atlas, les comptes rendus, des outils et références de détermination, des cartes de prospection, la bibliographie et un agenda des différentes formations/sorties mammifères en Rhône-Alpes. A terme, le site accueillera aussi l'ensemble des monographies. Par la suite, un travail sera fait avec l'Auvergne afin d'avoir un état des connaissances et un groupe de réflexion à l'échelle de la grande région auvergne Rhône Alpes.

Données des FDC : une première piste pourrait être les données issues des pièges photographiques celles-ci pouvant être valablement exploitables pour l'AMRA (peu de possibilité d'interprétation et/ou de contestation quant à leur validation). Nécessaire collaboration entre les sections départementales LPO et FRAPNA. (DA, LM, FB) Aucun conventionnement prévu à l'échelle régional.

Données des DDT (dont les données des piégeurs) : important pour certaines espèces (putois) et pour suivre le front de colonisation des espèces exogènes (raton laveur) mais données non géo-référencées (AU, ST, FB)

Autres données : contrats Verts et Bleus, ONCFS, … Certaines données sont disponibles (ONCFS) (AU, JPC, FB)

Le risque de disparité entre les départements (avec ou sans les données des FdC) ne semble pas significatif (GA, FB) car nous travaillons sur un atlas de répartition, ces informations seront néanmoins importantes et pourront être valorisées dans le texte des monographies.

Convention d'échange LPO/FRAPNA : la convention est maintenant ratifiée par les deux structures. Cela permettra de répondre aux attentes des rédacteurs. Les rédacteurs demandent à minima une carte (adaptée selon les espèces comme par exemple les mammifères semi-aquatiques), une répartition altitudinale (JPC), des données sur les collisions pour certaines espèces (CG), le jeu de données simplifié sera envoyé à tous les rédacteurs en fonction des espèces qu'ils auront à traiter.

Une **mise à jour des cartes** de répartition est programmée en début d'année 2018. Elle pourrait être mise à jour tous les 6 mois. Pas de temps encore à définir en fonction de la mise à jour du jeu de données régional LPO (FB).

1.2. Présentation des actions mammifères

Beaucoup d'actions mammifères dans les départements, à minima information et sensibilisation sur l'atlas (CG), mais les « retombées » (inscription sur les sites biolovision, contributions, …) ne sont pas directement quantifiables mais elles existent (LM, SG). Concernant les formations mammifères (ex : petits et moyens carnivores), des PPT sont disponibles sur demande (puis sur la plateforme internet AMRA) pour présentation dans les départements (CG). Près de 600 personnes formées ou informées

en 2017 sur les mammifères de Rhône-Alpes, dont 46 lors du weekend mammifères les 2 et 3 décembre à Allex (Drôme).

1.3. Rédaction des 8 monographies test – retours des rédacteurs

Iconographie : une seule espèce est insuffisamment documentée (loutre) (JM, ST)

Canevas : discussion (AU, DA, JPC, FB), le canevas est rarement suivi, les monographies sont donc très hétérogènes. Manque de précision

Données à disposition des rédacteurs : l'accès aux données brutes serait un plus mais le système visionature n'est pas conçu pour collecter/exploiter/documenter d'autres informations que les données basiques d'une donnée naturaliste. Cependant, l'objet d'un atlas est rappelé et il ne faudra pas demander aux sites visionature d'être plus précis en dehors de quelques espèces (cerf, castor, blaireau…). Axer les requêtes sur les données de reproduction et de mortalité (AU, DA, JPC, FB, CF). Rappel de la signature de la convention LPO-FRAPNA donnant accès aux données pour les rédacteurs.

Bibliographie : cf. présentation de la plateforme (regroupement des références dans un onglet spécifiques)

Représentation cartographique : des cartes de données brutes (avec progression temporelles) pourraient être fournies (FB). La comparaison avec les cartes de l'ancien atlas pourrait être un plus (malgré la différence de représentation en entité biogéographiques) (CF, SG, DA). La représentation des cartes pour les espèces aquatiques pourra aussi être revue pour une meilleure visibilité.

Lien espèce-milieux (LM) : cela correspond au chapitre général biogéographie, comme on peut en trouver dans bon nombre d'atlas, notamment celui de l'Auvergne (CG), ce travail a déjà été fait à l'échelle rhônalpine pour les chiroptères et les reptiles et amphibiens. Il faudra alors adapter ces analyses aux mammifères terrestres.

Espèces disparues : attention à la sémantique (disparue *vs* exterminée) (JPC) – Marc Michelot traitera ces espèces pour l'atlas de la SFEPM – proposition de lui confier le traitement de ces espèces pour l'AMRA, accompagner par Luc Mery

Glossaire : s'agissant d'une version numérique, le glossaire pourra être traité par des info/bulle (DA, CF) s'activant directement en passant la souris sur les mots en question.

Modèles de monographies : le Cotech décide que deux espèces feront l'objet d'un traitement de la part de la cellule technique afin d'en faire des modèles/références. Cette action permettra de répondre au moins partiellement à la question de l'homogénéisation des rédactions. Ces deux exemples sont le renard (exemple indigène) et le ragondin (exemple exogène).

1.4. Forum d'échange sur les mammifères

Plutôt que de réactiver et d'élargir le forum micromammifères, il vaut mieux créer un nouvel outil mais cela nécessite du temps d'animation (bénévoles) (DA, GA, FB). Les bénévoles sont donc les bienvenus pour animer ce forum. Un lien vers ce forum sera mis sur la plateforme AMRA (FB).

2. Présentation de la plateforme internet AMRA

Cette plateforme sera publique à partir de janvier 2018 (communiqué de presse).

Elle devra être présentée différemment pendant la phase d'élaboration de l'AMRA. Car les monographies ne seront pas encore en ligne.

Elle sera le support de l'AMRA à terme.

3. Perspectives 2018

Convention d'échange de données : les priorités du CoTech sont l'ONCFS, l'ONF et les DDT.

Pour l'ONF, le travail a été initié en 2017.

Pour l'ONCFS, la démarche de sollicitation sera régionale.

Pour les DDT, un courrier type pourra être préparé mais chaque département restera maître de la sollicitation de sa DDT. Les demandes en CDCFS seront également à traiter au niveau départemental.

Pour les PN, PNR, RNN et RNR un état des lieux plus fin est à réaliser pour identifier les structures à conventionner car certaines ont déjà des conventions d'échange avec des sites visionature.

Les données de l'INPN méritent aussi un traitement (flux ascendant et descendant !)

3.1. Rédaction des monographies 2018 :

Un premier tour d'horizon des rédacteurs possibles est fait (cf. tableau en annexe). Un appel sera lancé dans le réseau LPO/FRAPNA. 33 espèces à traiter dont 7 sont exogènes

3.2. Groupe de relecture

Ce temps nécessaire est très chronophage. La constitution d'un groupe de bénévoles est proposée. Certains acceptent de relire une espèce pour laquelle ils se sentent compétents. Le rôle de candide est plus difficile à attribuer/accepter. Attention à ne pas multiplier les relecteurs (CG).

Pour deux espèces (loup et lynx) des relectures par l'ONCFS seront sollicitées.

4. Divers

Intégration des données mammifères issues des recherches archéologiques (Luc Mery)

Chapitres généraux (onglet généralité de la plateforme) : *non traité – manque de temps*

Présentation de la biologie des espèces (ne doit pas se faire au détriment de l'analyse de la répartition des espèces sur les plans écologiques et synécologiques) (JPC)

Analyses génétiques : *Sorex* et *Felis* (DA)

ANNEXES

Espèce	rédacteur 1	rédacteur 2	date de rendu	gpe relecture	date de rendu
lapin de garenne	Alain Bernard	Olivier Iborra			
lièvre d'Europe		Olivier Iborra			
lièvre variable					
blaireau	Daniel Ariagno	Julien Bouniol			
belette					
fouine					
martre des pins					
hermine	Christophe Gilles	JF Desmet			
putois					
loutre					
genette		Pascal Dubois ?			
bouquetin des alpes	Jean-Pierre Choisy	?			
chamois					
chevreuil					
sanglier					
cerf élaphe					
mouflon					
castor	André Ulmer	Julien Bouniol			

ragondin	Alain Bernard	André Ulmer			
rat musqué		André Ulmer			
marmotte					
renard roux	Christophe Gilles	Luc Méry			
loup gris	Roger Matthieu ?	Luc Méry		ONCFS ?	
lynx boréal	Christian Frégat ?	Luc Méry		ONCFS ?	
chat forestier	Daniel Ariagno	Christophe Gilles			
hérisson	Jean-François Desmet	Guillaume Allemand			
écureuil roux	Stéphane Gardien	(André Ulmer)			
vison d'Amérique					
raton laveur					
chien viverin	Christophe Gilles				
cerf sika					
daim					
chacal doré	Christophe Gilles				

Annexe 3 *: convention d'échange FRAPNA/LPO*

(en pièce jointe)

Annexe 4 : q*uelques articles de presse*

MERCREDI 3 JANVIER 2018 LE PROGRÈS — ACTU FOREZ 17

FEURS ATLAS DES MAMMIFÈRES

« Pour détecter leur présence, on s'appuie sur les traces et indices qu'ils laissent »

Depuis huit mois, Floreen Daunas, en service civique à l'Ecopôle du Forez poursuit la construction d'un Atlas des Mammifères en Rhône-Alpes. Rencontre.

L'année 2018 est la dernière grande ligne droite pour récolter un maximum de données de présence de micromammifères au niveau régional. Alors, que toute personne motivée pour faire des prospections n'hésite pas à participer, à appeler Floreen Daunas pour avoir des détails sur la méthode. « Mais surtout, que les observateurs qui ont consigné des données dans leur bloc-notes de terrain en commencent dès maintenant la saisie sur faune.loire car ça demande un sacré travail et beaucoup de temps », ajoute Floreen Daunas.

Pourquoi rédiger cet Atlas des Mammifères ?

« Il existe, depuis 1984, un atlas des mammifères sauvages de France rédigé par la Société française pour l'étude et la protection des Mammifères ainsi qu'un atlas des mammifères sauvages Rhône-Alpes publié par la Frapna en 1997. Il était urgent de réactualiser l'Atlas car les populations animales évoluent. En 2015, l'Union Régionale Frapna et la LPO coordination Rhône-Alpes ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration d'un nouvel ouvrage qui sera édité en trois tomes. En seront exclues les chauves-souris car un atlas les concernant est sorti en 2014. »

Comment travaillez-vous ?

« Nous avons utilisé les données collectées depuis dix ans, et mis en place des pièges photos. Des prospections spécifiques sont conduites par les salariés, les services civiques et les bénévoles des deux associations depuis 2015. Pour détecter la présence de mammifères on s'appuie sur les traces et indices qu'ils laissent : crottes, empreintes, épreintes, pelote de réjections, noisettes. Nous prenons des photos en mettant toujours une règle ou un objet pour déterminer la taille de l'indice. »

Qui peut participer ?

« Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent nous communiquer leurs observations qui sont pour nous du plus grand intérêt. Il suffit qu'elles notent leurs observations lors de balades en forêts, de trajets en voiture, et même dans leur jardin. Tous peuvent nous signaler les mammifères vus, morts ou vivants, photographier les indices observés, en les saisissant sur la base de données sur le site www.faune.loire.org ou sur l'application téléphone NaturaList. Par ailleurs, il faut accompagner l'observation de la date et la localisation précise. Que les personnes intéressées n'hésitent pas à nous contacter. Nous pourrons répondre à leur question, les aider à l'identification des traces et indices qu'ils peuvent trouver. »

Comment vous aider encore ?

« Nous sommes preneurs de pelotes de réjection de chouette effraie, grâce auxquelles nous avons des données de micromammifères difficiles à observer. »

« Floreen Daumas opère une pause dans son cursus universitaire. Photo Éliane COGNARD

CONTACT Ecopôle du Forez Tél. 04.77.27.86.40.

Conférence Hebdo des Savoie 09/03/2017

Loirs, lérots et muscardins

Connaître le petit croque-noisette pour mieux le préserver. Le muscardin (Muscardinus avellanarius) est un petit rongeur de la famille des Gliridés (comme le loir et le lérot) caractérisé par un pelage roux-doré, de grands yeux noirs et une longue queue velue.

Le muscardin, principalement actif la nuit et au crépuscule, est l'hôte privilégié de nos haies, lisières forestières, taillis et sous-bois denses. Il y installe son domaine vital de quelques milliers de m² et y consomme essentiellement des bourgeons, des fleurs, des feuilles et des fruits, notamment des mures et des noisettes.

Comme les autres représentants de sa famille, le muscardin est un hibernant qui passe la mauvaise saison (octobre à avril) dans un nid au sol, sous des feuilles mortes ou bien dans une souche. A la belle saison (avril à octobre), le muscardin construit en hauteur ses nids de reproduction et de repos (petites boules de 8 à 12 cm de diamètre) principalement dans les taillis denses de ronciers.

Cette espèce, intégralement protégée au niveau national (arrêté du 23 avril 2007) et européen (annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore), est menacée par la disparition ou la dégradation de son milieu de vie et de ses corridors de déplacement : arrachage de haies, dégradation des lisières boisées, entretien sévère des haies et des taillis, gestion de ses habitats en période de reproduction et d'élevage des jeunes,...

Plusieurs actions permettraient pourtant de maintenir l'habitat du petit croque-noisette : plantation de haies, diversification des states végétales, densification des strates arbustives, maintien des arbres creux, entretien des milieux hors période de vie active, etc.

Ces actions pouvant par ailleurs être complétées par la pose de gîtes à muscardins.

Le muscardin, un hôte de nos haies.

Le temps d'une soirée, le vendredi 17 mars à 20 heures à la salle des fêtes de Marigny-Saint-Marcel, la FRAPNA Haute-Savoie et son association fédérée Cyclamen, invitent à venir découvrir ou mieux connaître la vie du muscardin (mais aussi celles du loir et du lérot) et les actions à mettre en œuvre pour mieux cohabiter avec nos petits hibernants.

Une conférence animée par Christophe Gilles, de la FRAPNA 74. Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

RC

EN BREF

Thoiry. Conférence sur le renard

La Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) Ain organisera une conférence samedi 28 octobre, à 18 heures, à la salle de Fenières (740, rue de Fenières), intitulée « Renard, qui es-tu vraiment ? ». Animée par Simon Moulinier, elle sera accompagnée de la projection du film Le bel opportuniste. Inscriptions sur Internet : www.frapna-ain.org

Thoiry. Conférence sur le blaireau

La Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) Ain organisera une conférence samedi 4 novembre, 20 heures, à la salle de Fenières (740, rue de Fenières), animée par Virginie Boyaval, réalisatrice du film « le blaireau : de l'ombre à la lumière ». Renseignements et inscriptions sur Internet : www.frapna-ain.org. Entrée : 10 €/ Tarif réduit : 5 €.

Découvrir le secret des pelotes de déjection

UN ATELIER DE BIODIVERSITÉ SUR LES PELOTES DE DÉJECTION

JOURNANS

Lundi soir, l'Atlas de la biodiversité, avec l'aide de la FRAPNA 05, Gerdien, naturaliste, proposait un atelier sur les pelotes de réjection. Gérard Seyrérat, maire aurait aimé plus de monde, mais 30 personnes étaient quand même là ! « Dites-moi ce que vous trouvez dans ces pelotes et je vous dirai la richesse des petits mammifères de votre territoire », demandait le naturaliste. La chouette effraie hulule dans le bâti, ce qui est plus aisé pour trouver de belles pelotes non abîmées par les intempéries. On trouve des restes (crânes, dents...) de rongeurs ou d'insectivores.

La pelote dévoile ses secrets. photo DR

disséqué des pelotes. Ce travail enrichira les données communales. Les habitants peuvent y contribuer en se connectant sur faune-ain.org.

Annexe 5

Fiche technique piège photographique

Fiche à retrouver sur la plateforme internet de l'AMRA :
https://atlasmam.faunerhonealpes.org/pour-contribuer/outils-et-fiches-techniques/

Fiche technique capture micromammifères